



**HAL**  
open science

**Pierres tombales médiévales et modernes du Limousin  
(XIe–XVIIe siècles) : quelques réflexions  
méthodologiques**

Manon Durier

► **To cite this version:**

Manon Durier. Pierres tombales médiévales et modernes du Limousin (XIe–XVIIe siècles) : quelques réflexions méthodologiques. *Travaux d'archéologie limousine*, 2009, 29, pp.115-134. halshs-01214542

**HAL Id: halshs-01214542**

**<https://shs.hal.science/halshs-01214542>**

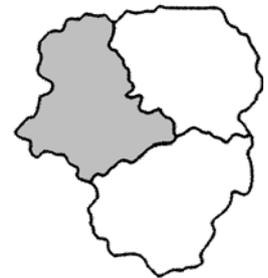
Submitted on 12 Oct 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Pierres tombales médiévales et modernes du Limousin (XI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) : quelques réflexions méthodologiques

Manon DURIER\*



---

## RÉSUMÉ :

Moins connues, en Limousin, que les plaques funéraires en porcelaine mais pourtant nombreuses à être conservées, les pierres tombales constituent un vaste champ de recherche, intéressant à la fois les pratiques mémorielles et l'histoire économique et sociale. Le présent article propose une méthodologie d'étude fondée sur des prospections systématisées sur le terrain.

## MOTS-CLÉS :

conservation  
corpus  
iconographie  
méthodologie  
pierres tombales  
prospection thématique  
Haute-Vienne

Les monuments funéraires médiévaux et modernes constituent un sujet de recherche que l'on suppose volontiers épuisé par une longue tradition historiographique. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, en effet, des recueils d'épithames comme celui établi par Louis le Laboureur<sup>1</sup> paraissent afin d'illustrer la généalogie de personnages illustres. Roger de Gaignières (1642-1715) fit, quant à lui, dessiner dans toute la France plus de 2 000 tombeaux, réunissant ainsi une irremplaçable collection qui constitue encore aujourd'hui une référence essentielle<sup>2</sup>. Alors que cette vaste entreprise était partiellement motivée par la volonté de servir une

histoire du costume, les saccages perpétrés durant la Révolution française ajoutèrent de nouveaux motifs à l'étude des monuments funéraires et, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, apparut le souci de conserver la mémoire de vestiges menacés de disparaître. Les sociétés savantes, alors en plein essor, s'emparèrent ponctuellement de ce sujet. Le premier manuel sur les dalles funéraires fut publié à Londres<sup>3</sup> tandis que l'abbé Texier préparait, dans les environs de Limoges, son *Manuel d'épigraphie, suivi du recueil des inscriptions du Limousin*<sup>4</sup>, ouvrage au sein duquel les inscriptions funéraires tiennent une place prépondérante. Les

---

\* Doctorante allocataire de recherche de la Région Poitou-Charentes, Université de Poitiers (CESCM), [manon.durier@univ-poitiers.fr](mailto:manon.durier@univ-poitiers.fr).

1. LE LABOUREUR 1642.

2. L'intégralité de la partie concernant les tombeaux a été publiée par ADHÉMAR et DORDOR 1974-1977 et VAYVRE 1986. A propos de la fidélité des dessins de la collection Gaignières voir LUSSIEZ 2000.

3. CUTTS 1849.

4. TEXIER 1851.

tombeaux bénéficièrent au XX<sup>e</sup> siècle de l'intérêt de quelques grands noms de l'histoire de l'art, au premier rang desquels Emile Mâle<sup>5</sup>, et, plus récemment, du livre d'Alain Erlande-Brandenburg sur les funérailles et les sépultures royales avant le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. Après le volumineux ouvrage réuni par Frank A. Greenhill sur les dalles funéraires à effigie dans la chrétienté latine du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>, l'unique synthèse récente sur les monuments funéraires médiévaux est due à Xavier Dectot<sup>8</sup>.

Parallèlement, le développement de l'épigraphie comme discipline scientifique a permis, en Europe, la constitution de corpus nationaux qui font la part belle aux inscriptions funéraires, mieux préservées que d'autres textes inscrits sur des supports moins pérennes que la pierre. On assiste actuellement, en France, à un renouvellement de la thématique des monuments funéraires médiévaux, porté par un nombre croissant de travaux universitaires soutenus ou en cours de préparation. Cet élan scientifique est lié à la redécouverte, depuis trente ans, du domaine de la mort par les historiens modernistes puis médiévistes, à la suite des travaux précurseurs de Philippe Ariès et de Michel Vovelle.

En dépit de cette bibliographie abondante, il existe un contraste saisissant entre la richesse de l'iconographie funéraire telle qu'elle apparaît dans ces travaux et celle qu'on rencontre aux abords des églises limousines. Les revues archéologiques de Haute-Vienne, de Creuse et de Corrèze mentionnent seulement quelques effigies funéraires, des dalles armoriées ou sculptées d'outils divers. Deux mémoires de master d'archéologie<sup>9</sup> ont très récemment mis en évidence, pour la Charente limousine et pour le sud de la Haute-Vienne, un décalage plus important encore entre pré-supposés et réalité conservée. Aux

normes régissant les gisants, qui se déclinent dans les publications nationales et internationales, répondent, dans la région, de simples tombes anépigraphiques sur lesquelles la principale représentation est celle de la croix. Ces pierres tombales de granit sont encore relativement nombreuses : cinq en moyenne par commune pour le sud de la Haute-Vienne<sup>10</sup>. Elles servent de dallage dans les églises rurales ou ont été préservées dans les cimetières par un remploi courant jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Les travaux de Claude Andrault-Schmitt montrent bien comment certains de ces monuments funéraires limousins s'intègrent dans un contexte artistique plus vaste<sup>11</sup>, mais il s'agit d'exemples isolés que l'on ne peut généraliser.

Aussi est-il nécessaire de s'interroger sur cette discordance entre la vision donnée par la bibliographie et les constats établis sur le terrain. Faut-il postuler que les synthèses disponibles ne sont qu'un miroir déformant, celles-ci n'intégrant qu'exceptionnellement des réalisations trop humbles pour soutenir une identification, plus ou moins précise, de leur destinataire ? Faut-il supposer que les réalisations funéraires limousines appartiennent essentiellement à l'époque moderne, tandis que les publications concernent quasi exclusivement le Moyen Âge ? Faut-il invoquer un éventuel particularisme régional, pour lequel on pourrait avancer des explications variées comme la prépondérance de la difficulté technique de la sculpture du granit local et le médiocre rendu d'une pierre qui absorbe la faible lumière pénétrant à l'intérieur des édifices cultuels ? Au-delà de ces quelques conjectures, c'est bien la question de la méthodologie qui doit avant tout être posée. Nous avons choisi de suivre le cheminement de la pensée, depuis la mise en place du corpus jusqu'à son analyse<sup>12</sup>.

5. Notamment MÂLE 1908.

6. ERLANDE-BRANDENBURG 1975.

7. GREENHILL 1976.

8. DECTOT 2006.

9. ALLEAU 2007 ; DURIER 2007.

10. DURIER 2007.

11. ANDRAULT-SCHMITT 2007a et ANDRAULT-SCHMITT 2007b.

12. Cet article synthétise et prolonge les réflexions développées dans un mémoire de master 2, DURIER 2007.

## 1. DÉFINITION D'UN CORPUS

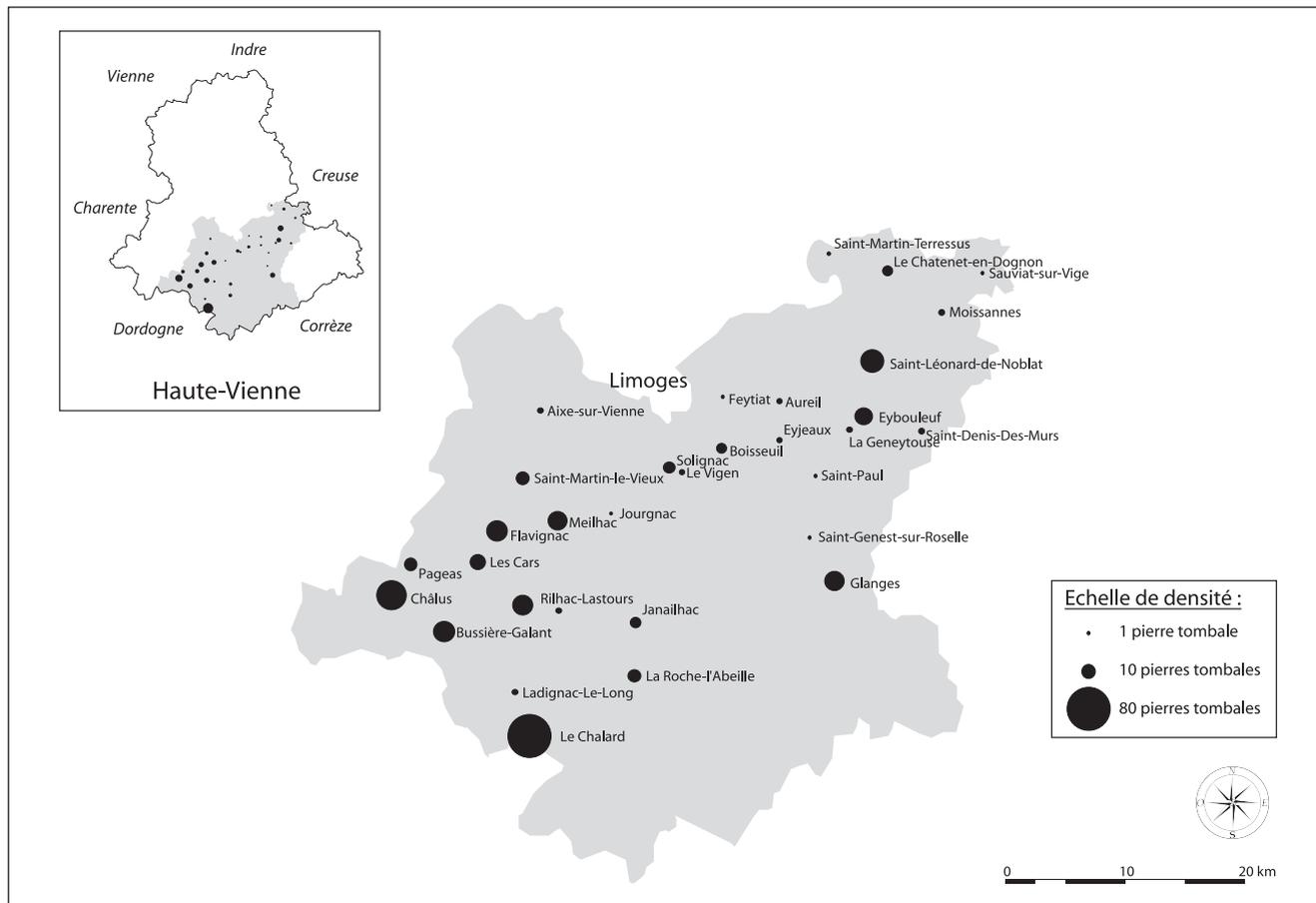


Fig. 1. – Localisation de la zone de prospection en Haute-Vienne et densité par commune des pierres tombales (XI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) inventoriées [DAO : M. Durier].

### 1.1. Genèse d'une recherche

Les premières prospections ont été mises en place dès 2005, en concertation avec le Service régional de l'archéologie du Limousin. Il s'agissait alors de réaliser un inventaire sur les pierres tombales médiévales de la région afin d'aboutir à une première synthèse<sup>13</sup>. La thématique, telle qu'elle avait été définie, concernait les monuments funéraires lapidaires signalant en surface l'emplacement d'une tombe. Les sarcophages, les épitaphes murales, les enfeus ainsi que les tombeaux émaillés ont été écartés du cœur de l'analyse afin de donner à l'étude cohérence et faisabilité. Une zone de prospection a été choisie au sud de la Haute-Vienne et

progressivement étendue jusqu'à atteindre 65 communes<sup>14</sup> [fig. 1]. Le caractère arbitraire de ce territoire était pleinement assumé, car il se fondait sur un postulat selon lequel, en matière d'iconographie funéraire, l'unité du socle géologique prévaut *a priori* sur des contextes historiques mouvants.

La période chronologique adoptée était celle de l'apparition et de l'essor des pierres tombales dans l'ensemble de la chrétienté médiévale. En Limousin, cette étape paraît s'ouvrir au XI<sup>e</sup> siècle, avec l'épitaphe bien connue du chantre Roger, oncle et maître du chroniqueur Adémar de Chabannes, pour se refermer dans le courant de l'époque moderne. L'élargissement du champ temporel du sujet, initialement centré sur le

13. Cette synthèse devait constituer le corps d'un mémoire de master 1, dirigé conjointement par Brigitte Boissavit-Camus (maître de conférences en archéologie médiévale), Jean-Pierre Caillet (professeur des universités en histoire de l'art médiéval) et Patrice Conte (ingénieur de recherche au SRA du Limousin), et soutenu deux ans plus tard à l'Université de Paris X-Nanterre.

14. Sauf indication contraire, les communes citées dans le texte sont situées en Haute-Vienne.

Moyen Âge, a très rapidement été imposé par les difficultés de datation : à défaut de critères objectifs de distinction, les recherches ont donc été étendues aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Lors de l'enquête de terrain, les édifices culturels ainsi que les cimetières ont systématiquement été prospectés. En dehors de ces lieux de culte et d'inhumation, une prospection orale approfondie aurait permis d'ajouter à notre connaissance un nombre conséquent de pierres tombales, encore visibles dans des murs de caves, utilisées en linteau ou en marche, servant de banc ou de bac à fleurs.

Le cas de Saint-Léonard-de-Noblat, très bien documenté par un article consacré aux monuments funéraires médiévaux conservés dans la commune, souligne parfaitement l'intérêt qu'il y aurait à sortir des sites habituellement ouverts au public pour entrer dans des propriétés privées<sup>15</sup>. Néanmoins, ce bourg était l'un des pôles religieux et politiques les plus importants du diocèse et l'on ne saurait donc généraliser trop hâtivement les résultats obtenus à des contextes sociaux différents.

Au total, 335 pierres tombales de la période choisie ont été répertoriées [fig. 1]. Chacun de ces monuments funéraires inventoriés a été photographié et la majorité dessinée sur le terrain à l'échelle 1/20<sup>e</sup> ou directement sur ordinateur d'après des photographies redressées. Tous ont été décrits dans une fiche détaillée individuelle. Les informations ainsi collectées sont ensuite venues alimenter une base de données spécialement mise en œuvre. Rapidement devenu indispensable, cet outil a été conçu pour gérer simultanément une documentation textuelle autorisant une interrogation sur une cinquantaine de critères et une documentation graphique permettant un contrôle visuel des réponses par l'utilisateur.

## 1.2. Description formelle et iconographique

La description formelle et iconographique constitue un préalable incontournable à l'interprétation, à laquelle le corpus sert de support<sup>16</sup>. Des quatre principaux types de pierres tombales

connus à travers la chrétienté latine médiévale, seul celui des stèles funéraires n'est quasiment pas représenté en Limousin<sup>17</sup>.

### 1.2.1. EFFIGIES FUNÉRAIRES

Les gisants ainsi que les dalles à effigie sont rares : une quarantaine seulement est connue dans la région, dont 13 au sein de la zone prospectée. De l'effigie funéraire simplement incisée sur une plate-tombe à la sculpture en relief, les variantes sont nombreuses. Certaines formes sont atypiques, comme les trois gisants de pierre imitant les faibles dimensions et la forme des châsses, l'effigie funéraire étant comme posée à la place du toit en bâtière [fig. 2]. D'autres, à l'exemple de celui à moitié enseveli dans le cimetière de Lageyrat (c. de Châlus), paraissent tout juste dégrossis par un tailleur de pierre [fig. 3]. Quelques-uns, enfin, correspondent davantage aux canons de la statuaire funéraire médiévale [fig. 4]. Ces effigies funéraires sont généralement trop simples pour permettre une identification de leur destinataire et elles restent trop peu nombreuses pour autoriser une étude sérielle.

### 1.2.2. PIERRES TOMBALES EN BÂTIÈRE

Le monument funéraire limousin est davantage représenté par ce que nous avons réuni sous le terme de « pierre tombale en bâtière » et que d'autres ont préféré désigner par l'appellation « tombeau levé » ou encore « tombeau en dos d'âne ». Elles sont souvent considérées comme des couvercles de sarcophages, alors que leur faible largeur (50 à 65 cm en moyenne) interdit ce genre d'emploi. Afin de pallier le flottement terminologique perceptible dans la bibliographie, nous avons proposé une première typologie des pierres tombales en bâtière du corpus [fig. 5]. Trois autres types présents dans la région semblent, cependant, correspondre à des exemples isolés et ne remettent pas en cause la représentativité de la classification retenue, si l'on voulait l'étendre à une plus petite échelle que celle pour laquelle elle a été produite.

15. FAUCHER et PERIGORD 1976.

16. On se contentera ici d'en évoquer les principales caractéristiques, le lecteur intéressé par davantage de détails pourra se référer à l'étude originale, consultable aux AD Haute-Vienne (DURIER 2007, vol. 1, p. 25-74 et 112-134 ; vol. 2, p. 1-499).

17. On notera que les dalles dépourvues de tout décor, inscription ou aménagement caractéristique, ont été écartées de l'inventaire, tant le comptage de fragments presque systématiquement retaillés et impossible à dater ou à interpréter, en dehors d'une analyse pétrographique que nous n'avions pas les moyens de mettre en œuvre, nous semblait vaine.



Fig. 2. – Le Chalard (Haute-Vienne), gisant employé dans un calvaire [cl. M. Durier].



Fig. 3. – Lageyrat (c. de Châlus, Haute-Vienne), exemple de gisant [cl. M. Durier].

On constate, par ailleurs, de fortes disparités dans la répartition spatiale de ces 115 pierres tombales en bâtière : 56 se trouvent dans l'espace cimétierien appartenant au prieuré du Chalard et 17 dans le cimetière de Lageyrat (c. de Châlus), alors que la plupart des communes n'en conserve pas ou très peu. Au sein même des sites, les répartitions entre différents types révèlent des variations considérables. Le type 1 est le plus fréquent et le plus dispersé tandis qu'à l'inverse le type 3 n'est présent, à une exception faite, qu'au Chalard. De dimensions très variables, quelques-unes de ces pierres tombales n'excèdent pas 80 cm de long tandis que la majorité d'entre elles sont suffisamment grandes pour recouvrir une tombe.

Leur décor est normalisé. Les imbrications dites en écailles de poisson sont caractéristiques des types 1 à 3. Plus rarement, les pans des bâtières sont recouverts de chevrons. Ce motif en zig-zag

se retrouve essentiellement sur les pierres tombales en bâtière de type 2 et 3, où il est parfois associé à un motif en écailles. Les pierres tombales de type 4 ne sont pas décorées, tandis que l'on peut parfois distinguer une cannelure sur celles de type 5 et 6. Les trois dernières catégories se distinguent par l'absence de représentation de croix sur les parois latérales de tête et de pied. La taille en réserve de petites croix est à l'inverse majoritaire sur les trois premiers types. De nombreuses variantes de croix pattées et fleurdéliées y sont représentées, sans qu'aucune constante ni règle n'apparaisse.

### 1.2.3. DALLES FUNÉRAIRES

Le groupe majoritaire est celui des dalles funéraires. Il représente, avec 207 éléments, plus de 60 % du corpus étudié et se trouve conservé aussi



Fig. 4. – Moissannes (Haute-Vienne), exemple de dalle funéraire [cl. M. Durier].

bien dans les églises que dans les cimetières actuels. Quelques-unes reprennent le décor de chevrons des pierres tombales en bâtière. Toutefois, elles sont principalement sculptées de croix. Il est difficile d'estimer la fréquence réelle de ce type de figuration car, comme sur les autres

pierres tombales, l'érosion a effacé bien des motifs. De plus, beaucoup ont pu être réemployées retournées dans des dallages, de sorte qu'elles apparaissent lisses alors que la partie sculptée est cachée<sup>18</sup>.

Il n'en reste pas moins que la figuration de grandes croix sur les dalles funéraires apparaît comme la principale caractéristique de ce type de monument. L'homogénéité de ces représentations [fig. 6]<sup>19</sup> repose sur la rareté d'une iconographie complémentaire. Les éléments annexes sont, en effet, rares et limités à la schématisation de quelques emblèmes (cf. *infra*). Les inscriptions associées sont quasi exceptionnelles et renvoient au XVI<sup>e</sup> ou au XVII<sup>e</sup> siècle. Il n'y a que dans les prieurés d'Aureil, du Chalard ainsi que dans celui de L'Artige (c. de Saint-Léonard-de-Noblat) que l'on trouve encore des dalles funéraires épigraphiques médiévales<sup>20</sup>. Certaines dalles funéraires sont ornées sur une ou plusieurs de leurs faces latérales d'un rinceau végétal plus ou moins stylisé.

Le dernier aspect typologique important concerne la récurrence des cupules. Ces petits évidements circulaires sont présents aussi bien sur les dalles funéraires que sur les pierres tombales en bâtière. D'un diamètre avoisinant 2 à 9 cm, leur profondeur est légèrement plus faible. On en remarque une sur près de 30 % des dalles funéraires inventoriées, creusée tantôt au croisement des traverses de la croix, tantôt au milieu du socle. Dans les églises de Rilhac (c. de Rilhac-Lastours) et de Meilhac toutefois, elles constituent souvent le seul moyen de déterminer la fonction funéraire d'un élément du pavage<sup>21</sup>. Les cupules sont absentes des pierres tombales en bâtière de type 1 et 4, alors qu'elles sont majoritaires sur celles de type 2 et 3, voire systématique sur celles, peu nombreuses au demeurant, de type 6.

Signalons, pour compléter ces éléments descriptifs, que la quasi-totalité de ces pierres tombales sont taillées dans une roche locale : 6 seulement, en pierre tendre et claire, sont d'importation. Les autres sont donc soit en granit, soit en gneiss, ou, pour 11 d'entre elles, en serpentine.

18. Le cas a été notamment relevé dans l'église de Flavignac : BUREAU 1914, p. 40.

19. La localisation de chaque dalle est indiquée par son numéro : les cinq premiers chiffres correspondent au code Insee de la commune (code postal), et le nombre suivant le tiret indique la numérotation interne des pierres tombales.

20. Article en préparation.

21. Le contexte du emploi de ces dalles plaide pour la détermination d'une fonction funéraire des cupules. Dans certains cas cependant, ces petits creusements pourraient résulter d'autres types d'aménagements.

Type de pierre tombale en bâtière		Nombre de sites concernés	Nombre de pierres tombales en bâtière	Pourcentage par rapport au nombre de pierres tombales en bâtière	Pourcentage par rapport au nombre total de pierres tombales inventoriées
1		14	44	39,6 %	13,2 %
2		7	29	26,1 %	8,7 %
3		2	23	20,7 %	6,9 %
4		3	6	5,4 %	1,8 %
5		2	3	2,7 %	0,9 %
6		2	6	5,4 %	1,8 %
Total		30	115	100 %	34,3 %

Fig. 5. – Typologie des pierres tombales en bâtière et densités de répartition [DAO : M. Durier].

Ce recours aux matériaux locaux, même si ceux-ci ne semblent pas *a priori* propices à la sculpture d'ornementation, se retrouve dans d'autres régions. La Bretagne, dont le socle géologique n'est pas sans présenter des similitudes avec celui que l'on trouve en Limousin, en est un exemple<sup>22</sup>.

### 1.3. Les emblèmes

En marge des caractéristiques typologiques ou iconographiques, les représentations emblématiques ouvrent de nouveaux champs d'analyse qui complètent et renouvellent les interprétations que l'on peut proposer sur les monuments funéraires. Les pierres tombales portant des insignes ne sont pas toutes inventoriées avec la même exhaustivité, en Limousin comme dans le reste de la France. Ainsi, bien que les dalles funéraires armoriées

soient les plus systématiquement mentionnées<sup>23</sup>, les monuments funéraires sculptés outils, d'objets liturgiques ou d'emblèmes de pèlerinage sont également répartis [fig. 7].

#### 1.3.1. BLASONS ET ARMOIRIES

Douze des pierres tombales de ce corpus comportent un écu [fig. 8]. Celui-ci est tantôt lisse, tantôt sculpté, mais on peut imaginer qu'ils étaient peut-être peints, dans un cas comme dans l'autre, car les couleurs sont, en héraldique, aussi importantes que les meubles. L'aspect remarquable est la rareté des associations entre gisants et armoiries. Ces emblèmes sont également conservés de manière exceptionnelle sur les pierres tombales en bâtières : les rares exemples connus sont ceux de Saint-Martin-Terressus et de Razès<sup>24</sup>. Sur les

22. Base de données en ligne des services de l'Inventaire : <http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>.

23. Le passionné d'héraldique Jean Eybert a recensé des pierres tombales armoriées dans toute la Haute-Vienne, malheureusement ses découvertes n'apparaissent que sous forme de mentions dans les procès-verbaux des séances de la Société archéologique et historique du Limousin, et son fonds documentaire, déposé aux AD Haute-Vienne, n'est pas encore consultable.

24. PERRIER 2005, p. 201-206 ; SAUMANDE et DECANTER 1965, p.-v. 191-193.

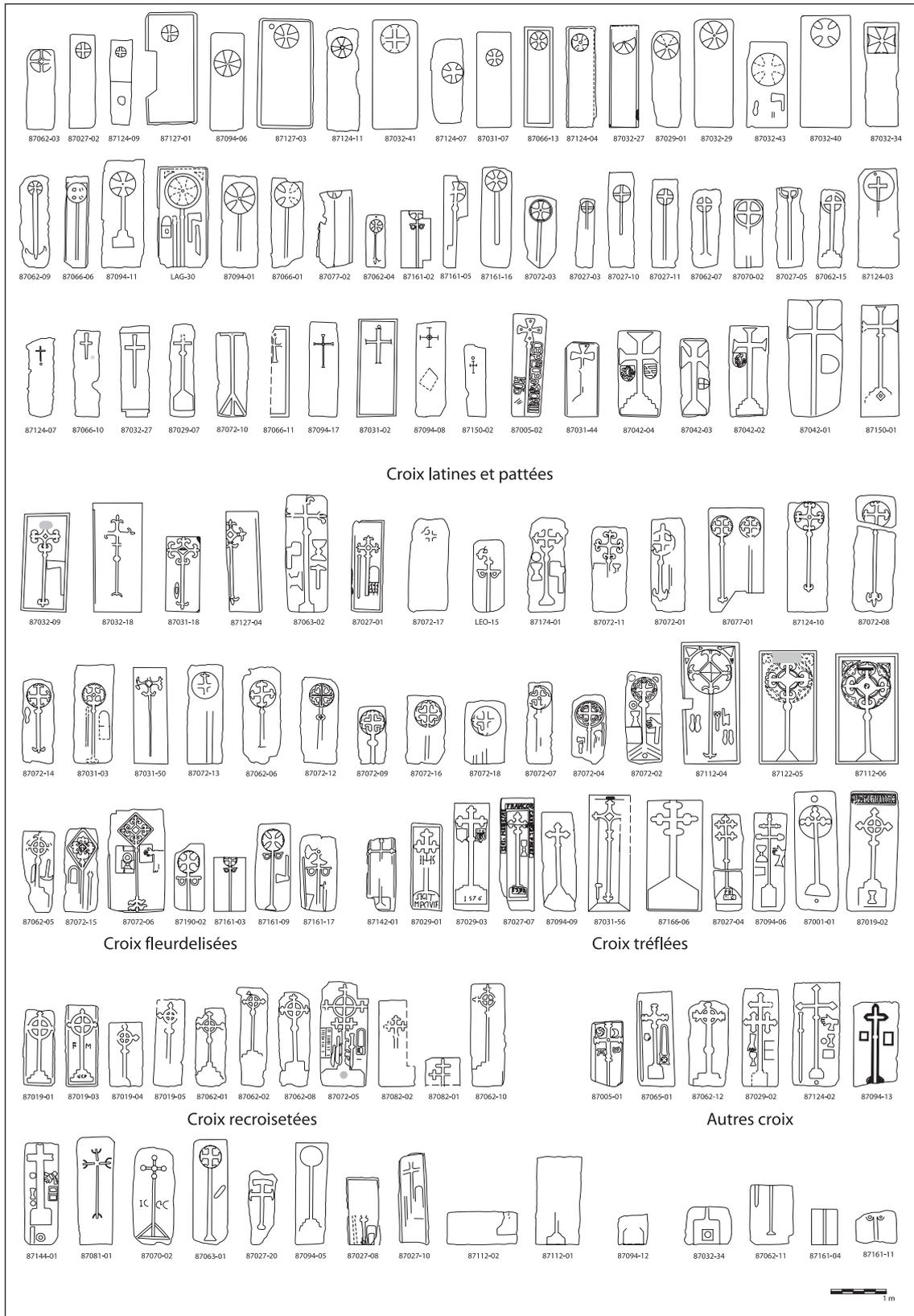


Fig. 6. – Ensemble des dalles funéraires du corpus figurant une croix [DAO : M. Durier].

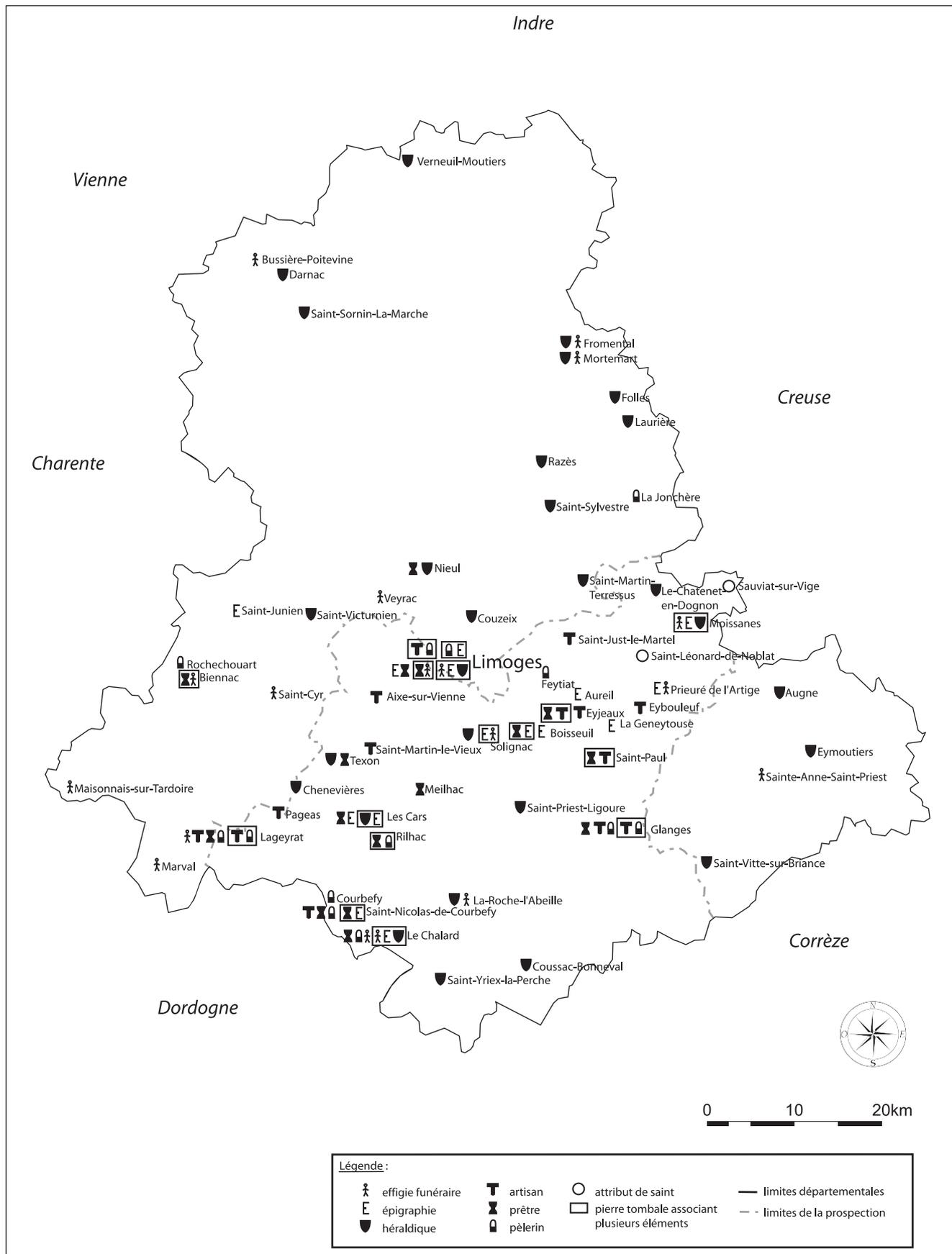


Fig. 7. – Répartition des pierres tombales (XI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.) figurant des insignes en Haute-Vienne [DAO d’après la bibliographie : M. Durier].

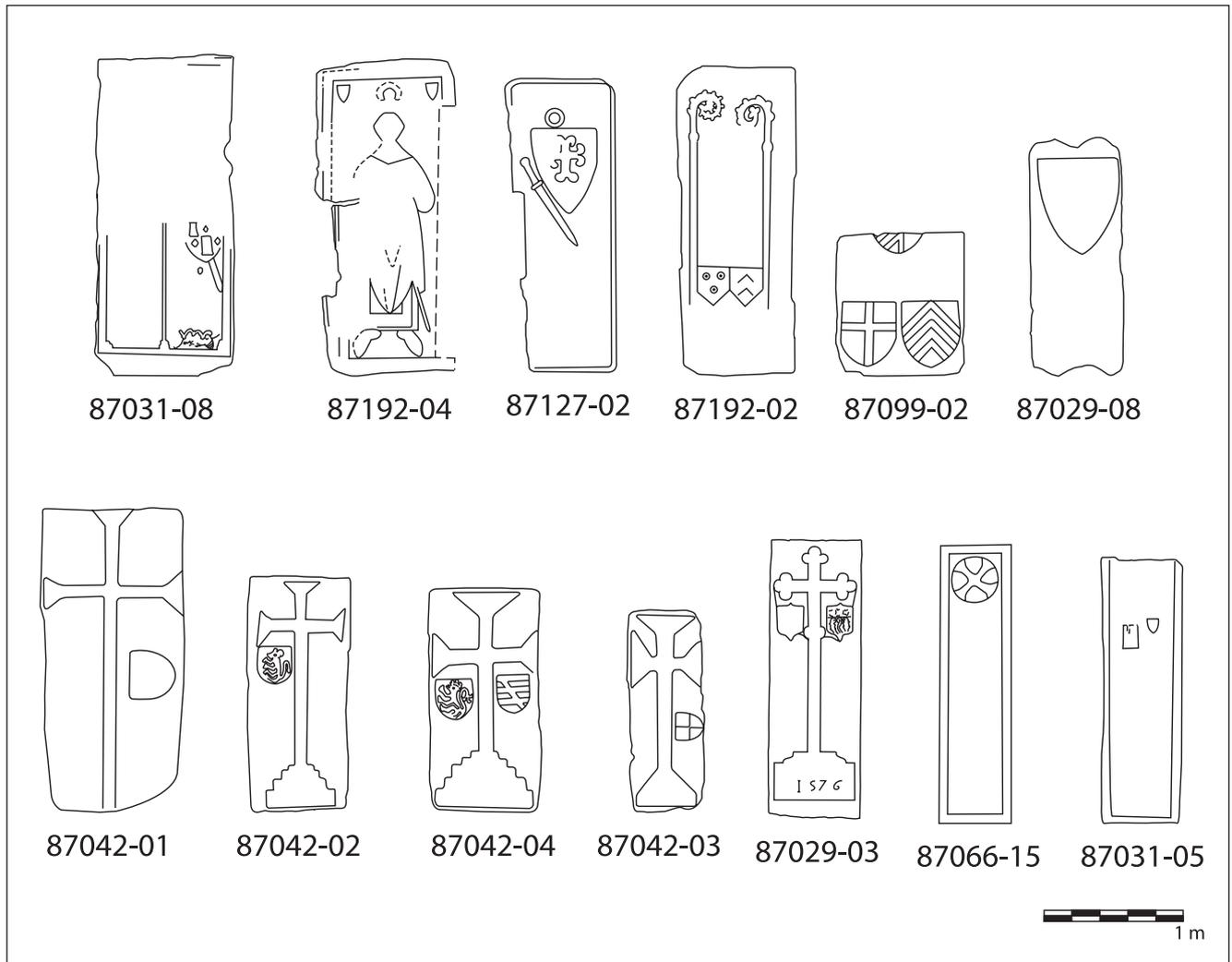


Fig. 8. – Dalles funéraires portant des armoiries au sein du corpus étudié [DAO : M. Durier].

Il manque, sur cette figure, les pierres tombales n'ayant pas été dessinées : le gisant de Moissannes, photographié [cf. la fig. 4], ainsi que la dalle funéraire dite de Gouffier de Lastours, conservée dans la salle capitulaire du prieuré du Chalard, représentant un chevalier en armes et son épouse.

dalles funéraires, le blason peut identifier une effigie funéraire, accompagner une croix monumentale ou être représenté seul. Les lignages reconnus au Châtenet-en-Dognon [fig. 8 : 87042-01, 02 et 04] et au Chalard sont ceux de familles de la noblesse limousine. La date inscrite sur une dalle funéraire conservée dans l'église des Cars [fig. 8 : 87029-03] prouve la persistance de ce type de représentation en contexte funéraire à l'époque moderne. Une attribution demeure incertaine : il s'agit d'une dalle funéraire de l'église du Chalard [fig. 8 : 87031-05] présentant une composition très comparable à une dalle funéraire de l'église de

Sérandon, laquelle figure les armes des Combarel, famille installée dans cette ville au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>.

### 1.3.2. LES PIERRES TOMBALES D'ARTISANS

La représentation des armoiries est concurrencée, sur les pierres tombales limousines, par celle d'autres attributs qui permettent l'identification d'artisans [fig. 9] et de prêtres [fig. 10]. Si certaines figurations permettent de reconnaître sans ambiguïté les métiers qu'elles désignent, d'autres sont plus équivoques. La forme des grandes haches s'apparente à celle du bûcheron. On

25. POULBRIÈRE 1894, p. 210 (information communiquée par Angélique Marty).

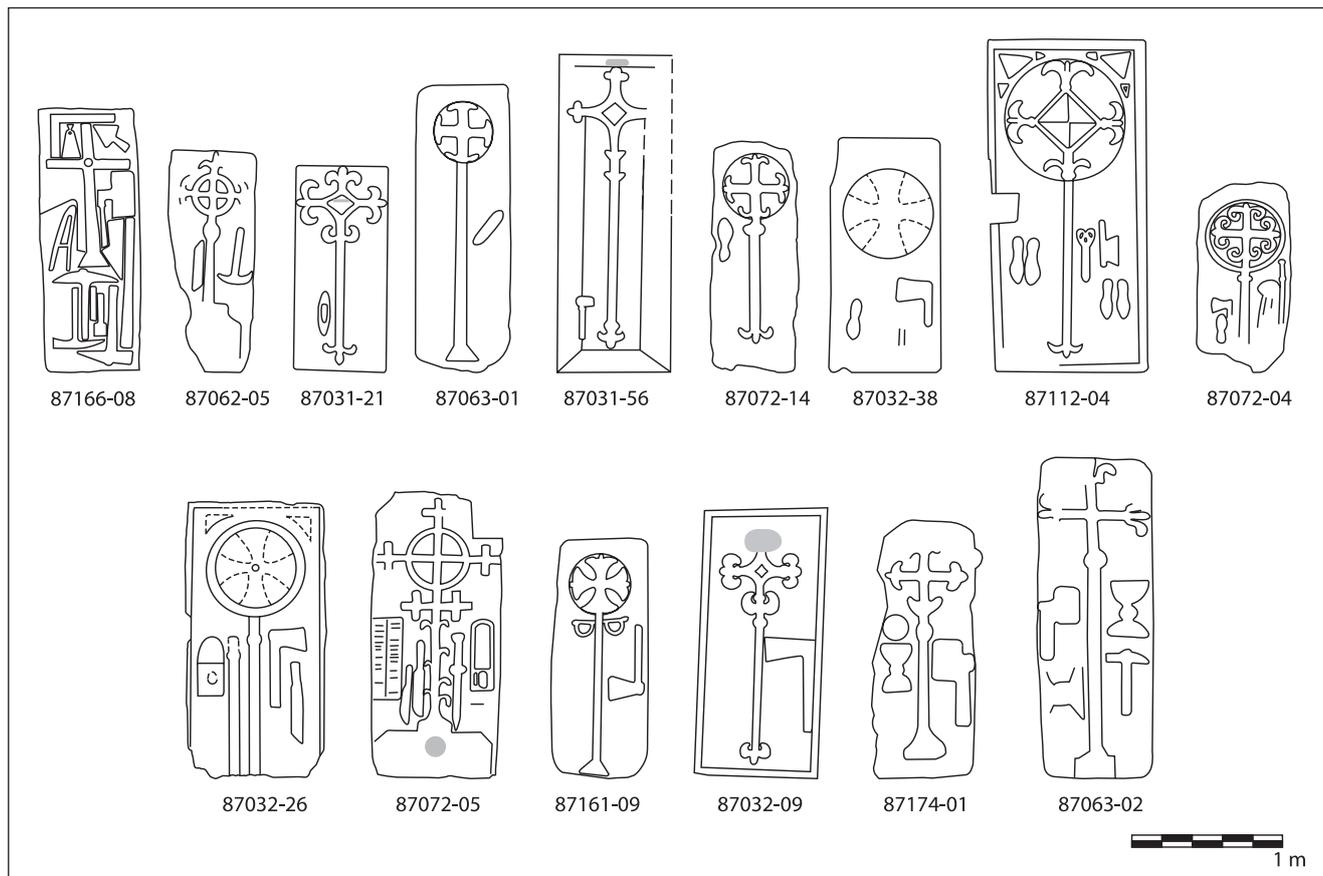


Fig. 9. – Ensemble des dalles funéraires d'artisans du corpus étudié [DAO : M. Durier].

explique mal, cependant, comment un simple feuillardier ait pu financer un monument funéraire. Or, à partir de l'époque moderne, les bouchers se font fréquemment représenter une hache à la main, prêts à abattre un bœuf. La forme de ces couperets correspond aux pictogrammes symbolisés sur certaines dalles funéraires [fig. 9, 2<sup>e</sup> ligne]. Il pourrait donc s'agir des feindoirs décrits aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles dans les inventaires après décès des maîtres bouchers de Limoges. Ces actes notariés mentionnent également des bancs de bois sur lesquels la viande était découpée à l'aide d'un petit et d'un grand couteau<sup>26</sup>. On reconnaît ici parfaitement les trois objets sculptés sur la moitié gauche d'une dalle conservée dans l'église de Glanges [fig. 9 : 87072-05]. Les pierres tombales de fabricants de chaussures sont également pro-

portionnellement plus fréquentes que d'autres professions : on en trouve quatre dans le corpus et au moins trois autres sont connues en Haute-Vienne<sup>27</sup>. Leurs attributs sont normalisés avec la représentation de semelles et d'un outil tranchant apparenté à un racloir.

La représentation d'attributs d'artisans est plus rare sur les pierres tombales en bâtière. On en conserve, cependant, plusieurs exemples au Chalard et un, incertain du fait de son état de conservation, dans le cimetière actuel d'Aixe-sur-Vienne.

### 1.3.3. LES PIERRES TOMBALES DE PRÊTRES

Les attributs choisis par les prêtres pour se faire représenter sont les instruments de leur

26. LEVET 2007, p. 140-141.

27. Ces exemples sont conservés à La Jonchère, à Nieul et à Veyrac (LABORDERIE 1939, p. 137-143 ; BONNAUD 2003, p. 420 ; PÉNICAUD 1985, p. 183-184).

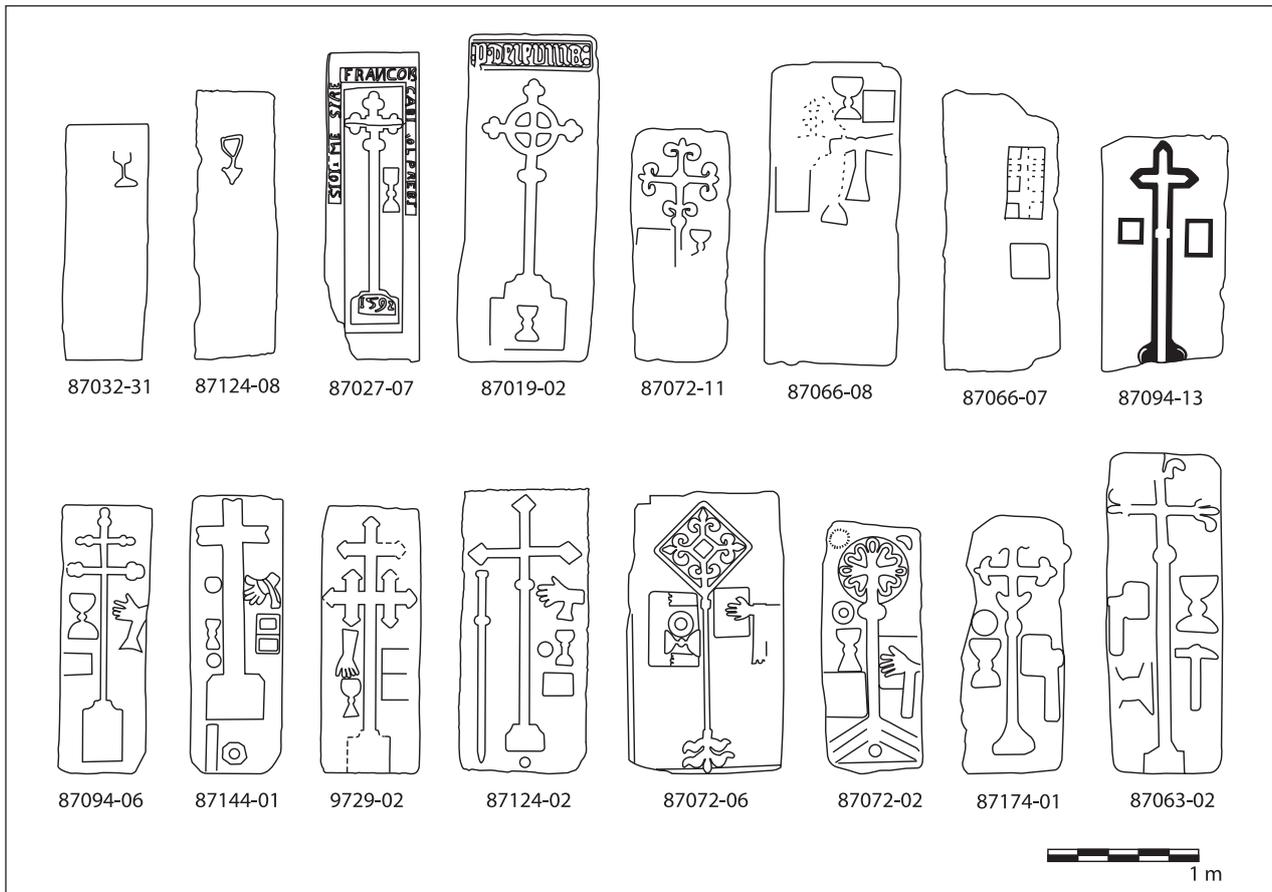


Fig. 10. – Dalles funéraires de prêtres du corpus [DAO : M. Durier].

ministère [fig. 10]. Le calice en est le principal motif. Il est rarement figuré seul<sup>28</sup>. Les objets qui lui sont le plus fréquemment associés sont le rond pour la patène, la main gauche ceinte du manipule, le rectangle symbolisant le livre liturgique parfois représenté ouvert avec les réglures de pagination du texte [fig. 10 : 87144-01 et 87029-02] ou tenu fermé par le célébrant [fig. 10 : 87072-02 et 06]. S'il n'est pas figuré chargé de la vaisselle et du linge liturgique [fig. 10 : 87072-06], l'autel, autre rectangle, peut être confondu avec le livre.

#### 1.3.4. LES PIERRES TOMBALES DE PÈLERINS ET DE SAINT LÉONARD

Les pierres tombales portant le bourdon et la panetière du pèlerin connues en Haute-Vienne et en Creuse sont au nombre de dix-neuf<sup>29</sup>. Il s'agit presque exclusivement de dalles funéraires

[fig. 11]. Certaines de ces pierres, comme trois exemples conservés dans les églises de Lageyrat et de Glanges, portent des attributs d'artisans. La forte érosion constatée sur l'ensemble de ces pierres tombales interdit une lecture complète de leurs motifs. Il est cependant à souligner que seule une dalle, aujourd'hui réemployée dans le cimetière actuel de Feytiat, fait explicitement référence à Saint-Jacques-de-Compostelle. Une forme ovoïde, très effacée, sur deux dalles funéraires de Lageyrat [fig. 11 : 87032-26 et 32], pourrait également être interprétée comme la représentation d'une coquille brochée sur la besace.

Unique référence directe à la dévotion d'un saint, six dalles funéraires représentent le « verrou » de saint Léonard de Noblat. L'attribut représente les entraves du patron de la ville éponyme et est figuré comme suspendu à la hampe de la croix.

28. L'identification du motif de 87032-31 et de 87124-08 (cf. la fig. 10) comme étant un calice n'est pas assurée.

29. BONNAUD 1997, p. 365-388 ; DURIER 2007, p. 59-60 et 94-96.

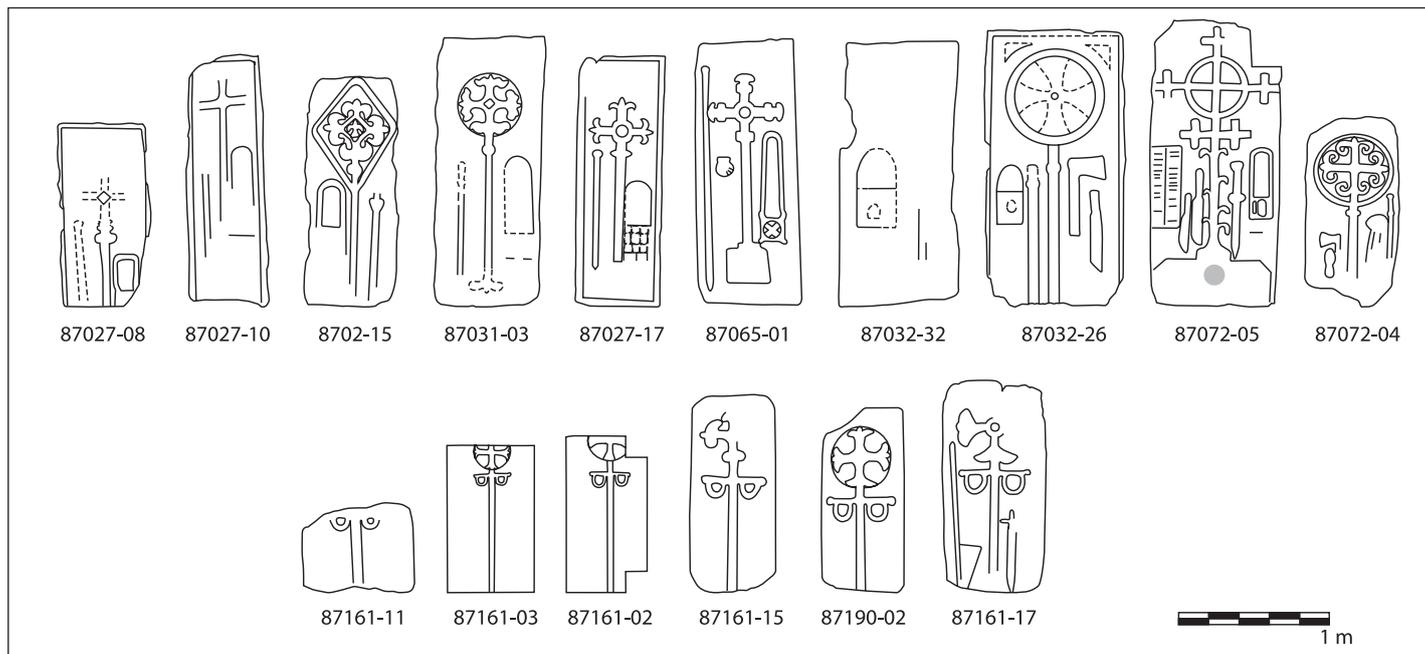


Fig. 11. – Dalles funéraires sculptées des insignes de pèlerinage ou de l'attribut de saint Léonard [DAO : M. Durier].

## 2. DE LA TYPOLOGIE A LA TYPOCHRONOLOGIE

### 2.1. Approche typologique et données archéologiques

Lorsque l'on aborde une étude par un inventaire archéologique, la première approche envisageable est celle de la classification et, bien qu'une typochronologie ne constitue qu'une étape liminaire du raisonnement, elle construit toutefois un socle essentiel au développement de la réflexion. Ce type d'entreprise ne comporte pourtant pas de critères intrinsèques de datation : aucune sériation ne s'impose spontanément. Or, qui s'obstine à vouloir dater les pierres tombales limousines antérieures à l'apparition des plaques funéraires en porcelaine se trouve confronté à de singulières résistances. Ainsi, la notion de contexte archéologique et d'ensemble clos, qui synthétise le principe fondateur à l'origine de la typologie au XIX<sup>e</sup> siècle, ne peut être utilisée ici. Aucune des 335 pierres tombales inventoriées ne se trouvait, semble-t-il, dans sa situation archéologique primaire : toutes ou presque ont été utilisées plusieurs fois, parfois pour des fonctions différentes.

Le remploi de ces monuments funéraires anciens est évident dans les cimetières actuels, où ils ont simplement été agrémentés de croix en fer forgé et de médaillons au nom de leur nouveau destinataire. Parallèlement, les archives administratives prouvent que la réfection des sols, devenus vétustes, a occasionné le remaniement complet des dallages d'église. L'exemple du prieuré du Chalard, avec sa belle église entourée de son pittoresque « cimetière des moines », est, à cet égard, édifiant : non seulement un devis de 1810 prévoit que « le déficit de la pierre du pavé [de l'église] se prendra dans le cimetière appartenant à la commune » mais l'on découvre, à la lecture d'un courrier excédé du sous-préfet, que le lieu d'inhumation attendant au prieuré servait encore de cimetière communal à la fin des années 1920<sup>30</sup>. Nous sommes donc dans un cas où le contexte était pourtant *a priori* mieux cerné qu'ailleurs, pour lequel tout indique que les pierres tombales des religieux ont été remployées avec d'autres, provenant de lieux d'inhumations extérieurs et de contextes plus tardifs, avant

30. AD Haute-Vienne, 2 O 544.

qu'une partie d'entres elles ne soient détournées de leur fonction première pour remplacer le dallage de l'église, devenue paroissiale.

On espérait trouver, dans les rapports de fouilles, des exemples de pierres tombales découvertes dans le contexte fossilisé de leur utilisation. Cependant, malgré la multiplication des sondages archéologiques dans et autour des églises limousines, les mises au jour de monuments funéraires médiévaux *in situ* demeurent exceptionnelles<sup>31</sup>. À notre connaissance, le nombre de telles découvertes se limite à quatre sites. La fouille de la nécropole de Bussière-Boffy a permis la mise en évidence d'une dalle médiévale lisse en place<sup>32</sup>. Celle des abords de la chapelle Saint-Martial de Toulx-Sainte-Croix (Creuse) a entraîné la découverte de plusieurs sépultures marquées par des dalles funéraires : deux étaient lisses, trois portaient écus ou épées et une était sculptée d'une croix pattée<sup>33</sup>. À Soudaine-Lavinadière (Corrèze), la campagne de fouilles menée en 2007 a permis le dégagement, dans l'espace cimetierien attendant au prieuré des chanoines de l'ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem, de quatre dalles funéraires alors que d'autres sont entreposées dans la commune avec des pierres tombales en bâtière de type 1<sup>34</sup>. Une autre fouille programmée en cours au Moutier-Rozeille (Creuse), sous la direction de Jacques Roger, a également permis la découverte de plusieurs couvertures de sépultures.

L'étude des traces d'outils, quant à elle, ne nous est apparue d'aucune aide en Limousin : les granites ou les gneiss employés se prêtent mal à ce type d'observation. De plus, l'érosion, provoquée par les intempéries ou par les frottements répétés des pas, est telle que bien souvent les motifs sont peu lisibles. Il faut enfin garder à l'esprit, lorsque l'on trouve des pierres tombales de forme et d'iconographie « ancienne » mais de facture récente, que certains monuments funéraires ont été retailés à neuf encore au XX<sup>e</sup> siècle<sup>35</sup>.

Une méthode comparative a été tentée au sein du corpus ainsi qu'avec les autres pierres tombales connues dans la région. Il en est ressorti la typologie

des pierres tombales en bâtière [fig. 5] et des séries comme celle illustrée par la figure 6 qui mettent en séquence des représentations similaires. Ces outils de travail devaient être affinés par une analyse statistique afin, d'une part d'établir des corrélations, et d'autre part de quantifier des phénomènes. Cette approche est restée à l'état d'ébauche car si la étudié (335 individus) semblait suffisamment important pour supporter un traitement statistique, il restait trop réduit pour permettre une analyse pertinente à l'intérieur de sous-populations (par exemple celle des pierres tombales en bâtière). Une approche spatiale a également été tentée pour déceler la part éventuelle de particularismes locaux. Les fortes inégalités de densités pour les pierres tombales conservées par communes [fig. 1] ainsi que la répartition inégale des formes et des motifs suggèrent des causes sous-jacentes. On reconnaît aujourd'hui que des cartes ne peuvent suffire pour déceler des schémas de diffusion, car l'analyse spatiale qui permettrait de dépasser le recensement de particularismes locaux suppose d'avoir défini précisément, au préalable, les contextes historiques de chaque site.

## 2.2. Comparaisons iconographiques

La quasi-absence de données d'ordre archéologique ou épigraphique susceptibles de documenter ces pierres tombales nous a poussée à chercher les éléments de datation dans des sources iconographiques.

La consultation des représentations de monuments funéraires dans les enluminures médiévales apporte des renseignements épars. Les travaux de Danièle Alexandre-Bidon ont, en effet, montré que, bien que les images sur la mort soient fréquentes dès le XI<sup>e</sup> siècle, les marquages de sépultures y sont symbolisés par de simples pictogrammes, car la finalité de ces illustrations était de contribuer à l'édification des fidèles en les appelant à l'humilité. Ce n'est qu'à partir du XV<sup>e</sup> siècle que des cimetières sont représentés

31. ROGER 2005.

32. RAYNAUD 1987, p. 2, 11.

33. DUSSOT *et alii* 1987, p. 58.

34. CONTE 2003, p. 66-67 ; ROGER 2008 ; DURIER 2008.

35. Le cas nous a été rapporté par Jean Perrier et Louis Bonnaud, pour une pierre du cimetière du Châtenet-en-Dognon, mais cet exemple n'est sans doute pas isolé.



Fig. 12. – Détail d'une dalle funéraire de l'église de Glanges et sommet de la croix de cimetière de Saint-Jean-Ligoure [cl. M. Durier].



avec un certain réalisme<sup>36</sup>. Sur ces illustrations, les sépultures sont généralement signalées par un crucifix en bois, les pierres tombales y étant associées beaucoup moins fréquemment. Certaines enluminures donnent pourtant à voir un cimetière où les pierres tombales en bâtière constituent le seul mode de sépulture. D'autres documents, comme un livre d'heures d'Aurillac<sup>37</sup>, représentent côte à côte des pierres tombales en bâtière et des dalles funéraires. L'imagerie médiévale n'apporte donc pas directement de critères de datation. Elle atteste cependant de l'emploi des pierres tombales en bâtière de type 1 et 2 au XV<sup>e</sup> siècle en Europe.

Une autre piste suivie a été celle des croix monumentales. Celles-ci présentent, en effet, de nombreuses analogies avec les croix sculptées sur les dalles funéraires. Elles ont en commun leurs dimensions imposantes, leur large hampe, la présence d'un socle. Elles se ressemblent surtout par les extrémités de leurs traverses [fig. 12], beaucoup plus diversifiées que celles qui rythment généralement l'iconographie médiévale peinte.



Fig. 13. – Saint Christophe priant devant un calvaire, détail de la peinture monumentale de l'abbatiale de Solignac [cl. J.-Fr. Amelot 2009].

36. ALEXANDRE-BIDON 1996, p. 79-95.

37. BM Aurillac, ms. 2, fol. 110 r<sup>o</sup> (publiée dans TREFFORT 2006, p. 61).



Fig. 14. – Dalle funéraire du prieuré d'Aureil et croix processionnelle en cuivre champlevé du prieuré de Bonneval (Paris, Musée du Moyen Âge) [cl. M. Durier].

Ces croix de pierre n'ont malheureusement pas été étudiées dans la région et elles ne sont pas datées ailleurs de manière satisfaisante car elles ont fait l'objet de nombreux remaniements<sup>38</sup>. La pertinence d'une comparaison entre les calvaires et les croix sculptées sur les dalles funéraires est confirmée par l'examen de la peinture monumentale de Solignac illustrant, au XV<sup>e</sup> siècle, la légende de saint Christophe. Cette œuvre figure, en effet, le saint en oraison devant une croix de cimetière [fig. 13] et suggère une fonction commune des croix sculptées pour un contexte funéraire.

L'œuvre de Limoges offre une source de comparaison iconographique à la fois locale et foisonnante. Or, à consulter les catalogues de référence sur ce sujet, on constate une similitude entre les croix de procession et certaines croix figurées sur des plates-tombes. L'exemple le plus probant est sans doute l'analogie entre une dalle funéraire du prieuré d'Aureil et une croix processionnelle en cuivre champlevé datée des premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle et probablement destinée à l'abbaye cistercienne de Bonneval (c. de Cayrol, Aveyron)<sup>39</sup> [fig. 14]. On trouve sur les deux

38. On citera toutefois le solide inventaire publié pour le Massif Central : BAUDOIN 2000.

39. TABURET-DELAHAYE et DRAKE BOEHM 1995, p. 315-317.

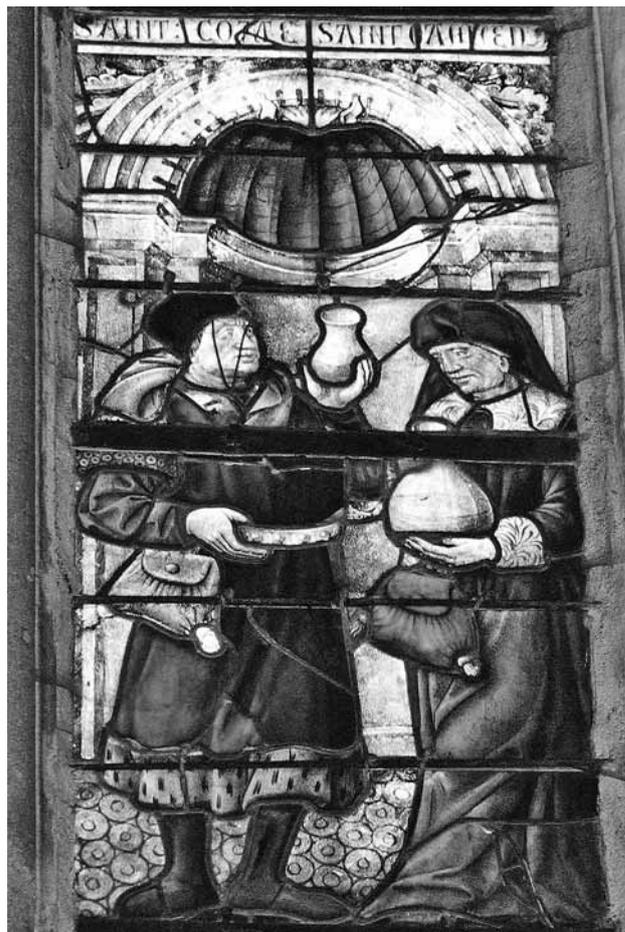
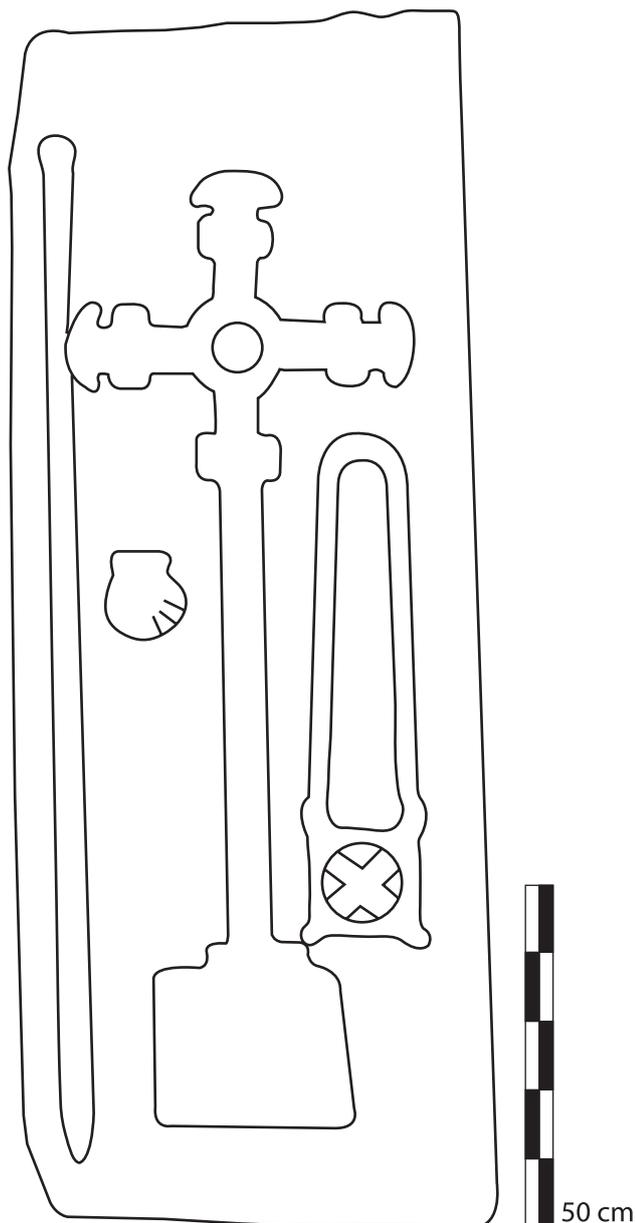


Fig. 15. – Détail d'un vitrail de Magnac-Bourg représentant saint Cosme et saint Damien et dalle funéraire de Feytiat [ DAO : M. Durier ; cl. M. Durier].

œuvres une forme quasi identique de croix : les extrémités des traverses sont très semblables, l'ovale central sur l'objet liturgique est repris par la cupule de la pierre tombale, seul l'emmanchement de la hampe est différent. Plus encore, la dalle est sculptée de deux motifs très rares dans l'iconographie funéraire limousine, la lune et le soleil d'une part et l'alpha et l'oméga d'autre part. Or, cette association est également présente sur la croix de Bonneval : la lune et le soleil sont figurés aux extrémités des traverses horizontales sur l'avert de la croix, tandis que sur le revers les lettres grecques sont inscrites entre un Christ désignant, paumes ouvertes, ses stigmates.

À l'inverse, les croix fleuronées et fleurdéliées sont différemment représentées dans l'orfèvrerie et sur les pierres tombales. Le bombement à la base de la fleur est, en particulier, marqué sur les reliquaires alors qu'il est systématiquement absent sur les dalles funéraires. Faut-il, pour autant, conclure à des époques de production distinctes ou faut-il plutôt envisager qu'elles se réfèrent à des modèles iconographiques indépendants ? C'est ici la double question de l'influence et de la signification des représentations qui se pose.

L'élargissement des recherches au vitrail s'avère, quant à lui, décevant dans la mesure où ce type de support est très rarement conservé dans la

région pour les périodes antérieures à la Révolution française. Un panneau de Magnac-Bourg démontre, cependant, l'intérêt d'une telle confrontation : la figuration de sortes de pompons aux coins des besaces de saint Côme et de saint Damien semble bien correspondre aux deux excroissances pareillement accrochées à la panetière de pèlerin sculptée sur une dalle funéraire conservée dans le cimetière de Feytiat [fig. 15]. En admettant que ce type de pendeloque n'ait pas, selon toute vraisemblance, connu de vogue

durable, il en résulte que ces deux vestiges pourraient être approximativement contemporains.

La numismatique, catalogue de croix bien datées, a peu été exploitée. La première raison de cette mise à l'écart était d'éviter l'écueil consistant à établir des correspondances hâtives avec des motifs rares ou circulant dans des milieux isolés du Limousin. La seconde raison tenait à des objections épistémologiques : ne pas confondre des représentations relevant de supports aux fonctions divergentes.

## BILAN ET PERSPECTIVES

Objet patrimonial encore conservé dans les églises, dans les établissements conventuels ainsi que dans les cimetières actuels, les pierres tombales médiévales comme modernes constituent une source particulière pour l'histoire sociale, religieuse et économique. Il a volontairement été choisi de ne pas traiter de leur interprétation dans cet article afin de développer les fondements méthodologiques, quasi absents dans la bibliographie traitant des monuments funéraires. Le cas des pierres tombales du sud de la Haute-Vienne montre que leur étude impose la constitution d'un corpus aussi exhaustif que possible mais également bien normalisé. Le recours à des prospections systématisées dans leur traitement du territoire et dans leur collecte des informations constitue une condition essentielle à une étude ultérieure. Les analyses isolées de quelques monuments funéraires demeurent, en effet, insatisfaisantes car elles reposent généralement plus sur quelques présupposés ou comparaisons hâtives que sur une argumentation convaincante.

En outre, la destruction progressive des pierres tombales anciennes rend également nécessaire la réalisation d'une vaste entreprise de documentation pour ce type de vestige. Cependant, la disparition de la stratigraphie correspondant à la première utilisation des pierres tombales interdit une approche archéologique conventionnelle et nécessite la mise en œuvre d'une méthodologie d'étude spécifique. Les comparaisons iconographiques ouvrent *in fine* plus de pistes de recherche qu'elles n'apportent de critères chronologiques fiables.

La validité de la datation stylistique en histoire de l'art renvoie à un long débat et, en outre, le motif de la croix ne permet pas de dater avec précision car ses variantes constituent un répertoire de formes insuffisant. D'autres régions, pour lesquelles des dates étaient inscrites en regard des croix sur les dalles funéraires, attestent de la permanence des motifs entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Rien n'incite à penser qu'il en ait été autrement en Limousin, dans une région où l'on connaît bien, par ailleurs, la continuité stylistique qui caractérise son décor architectural.

Le cas des pierres tombales en bâtière illustre, en outre, parfaitement ce phénomène de continuité au fil des siècles dans les représentations funéraires : leurs formes et leurs décorations (imbrications d'écailles, chevrons issus des strigiles, arcades) découlent de celles des sarcophages de l'Antiquité chrétienne tandis que les croix sculptées au chevet et au pied rappellent à la fois les sarcophages mérovingiens et certaines croix de consécration peintes dans les églises limousines à l'époque gothique<sup>40</sup>. L'apparente homogénéité des représentations ne doit pas masquer des transformations profondes dans les pratiques funéraires structurées autour de ces monuments. Or, la rareté des marqueurs chronologiques reconnus fragilise les hypothèses car les interprétations induisent des datations qui rendent les raisonnements circulaires. Seul un traitement sériel et régressif des monuments funéraires, fondé sur des exemples bien documentés ainsi que sur l'analyse des différentes variables, peut permettre la reconnaissance de jalons iconographiques.

40. Notamment ANDRAULT-SCHMITT 1997, p. 11.

Ce travail se poursuit à l'échelle du diocèse de Limoges : une prospection thématique, conventionnée par le Service régional de l'archéologie du Limousin, est en cours<sup>41</sup>. Les données de terrain devront ensuite être intégrées à une recherche asso-

ciant étroitement étude de l'environnement architectural des pierres tombales avec des sources textuelles telles que la documentation nécrologique ou testamentaire afin de replacer ces monuments funéraires dans leur contexte à la fois religieux et social.

## ABRÉVIATIONS

AD	= Archives départementales
BM	= Bibliothèque municipale
BSAHL	= <i>Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin</i>
BSELM	= <i>Bulletin de la Société d'ethnographie du Limousin et de la Marche</i>
RACF	= <i>Revue archéologique du Centre de la France</i>
SRA	= Service régional de l'Archéologie
TAL	= <i>Travaux d'archéologie limousine</i>

## BIBLIOGRAPHIE

- ADHÉMAR et DORDOR 1974-1977** : Jean ADHÉMAR et Gertrude DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières, dessins d'archéologie du XVII<sup>e</sup> siècle », *Gazette des beaux-arts*, 1974, II ; 1976, II ; 1977, I.
- ALEXANDRE-BIDON 1996** : Danièle ALEXANDRE-BIDON, « Images du cimetière chrétien au Moyen Âge », *Archéologie du cimetière chrétien* (E. ZADORA-RIO et H. GALINIÉ dir.), actes du 2<sup>e</sup> colloque Archéa (Orléans, 1994), suppl. 11 de la *RACF*, p. 79-102.
- ALLEAU 2007** : Julien ALLEAU, *Les monuments funéraires médiévaux et modernes de Charente limousine (XII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.)*, mém. de M2 (L. BOURGEOIS dir.), Univ. de Poitiers.
- ANDRAULT-SCHMITT 1997** : Claude ANDRAULT-SCHMITT, *Limousin gothique. Les édifices religieux*, Paris, éd. Picard.
- ANDRAULT-SCHMITT 2007a** : Claude ANDRAULT-SCHMITT, « Soudeilles, église Saint-Martin et son décor mobilier », *Monuments de Corrèze. Congrès archéologique de France (2005)*, Paris, p. 347-362.
- ANDRAULT-SCHMITT 2007b** : Claude ANDRAULT-SCHMITT, « Enquête sur le cardinal de Bellac et son monument funéraire de type avignonnais », *Revue historique du Centre-Ouest*, t. VII, p. 395-416.
- BAUDOIN 2000** : Jacques BAUDOIN, *Les croix du Massif Central*. Nonette, éd. Créer.
- BONNAUD 1997** : Louis BONNAUD, « Iconographie jacquaire », *BSHAL*, t. CXXV, p. 365-388.
- BONNAUD 2003** : L. BONNAUD, « Anciennes tombes de pèlerins à Glanges », *BSAHL*, t. CXXXI, p. 417-421.
- BUREAU 1914** : Joseph BUREAU, *Monographie de Flavignac*. Limoges, Imprimerie ouvrière.
- CONTE 2003** : Patrice CONTE, « Le prieuré de l'ordre du Saint-Sépulcre de Lavinadière et son église. Premières recherches archéologiques (1995-2000) (Soudaine-Lavinadière, Corrèze) », *Les ordres religieux au Moyen Âge*, Treignac, éd. Les Monédières, p. 55-114.
- CUTTS 1849** : Edward Lewes CUTTS, *A Manual for the study of the sepulchral slabs and crosses of the Middle Ages*, London, éd. J. H. Parker.

41. Une thèse est également en cours, sous la direction de C. Treffort et de C. Andrault-Schmitt, professeures à l'Université de Poitiers : M. Durier, *Les pierres tombales médiévales (XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) dans le diocèse de Limoges*.

- DECTOT 2006 : Xavier DECTOT, *Pierres tombales médiévales. Sculptures de l'au-delà*, Paris, éd. Rempart-Desclée de Brouwer.
- DURIER 2007 : Manon DURIER, *Pierres tombales médiévales et modernes (XI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.) au sud de la Haute-Vienne. Inventaire, répartition et interprétations*, mém. de M2 (B. BOISSAVIT-CAMUS et J.-P. CAILLET dir.), Univ. de Paris X-Nanterre.
- DURIER 2008 : M. DURIER, « Pierres tombales du prieuré de Lavinadière », in *Le prieuré du Saint-Sépulcre de La Vinadière. Fouille programmée 2006/2008. Rapport intermédiaire 2007* (P. CONTE dir.), Limoges, SRA, p. 1-5.
- DUSSOT *et alii* 1987 : Dominique DUSSOT (et collab. F. MOUSSON et J. ROGER), « La nécropole et la chapelle Saint-Martial de Toulx-Sainte-Croix », *TAL*, t. 8, p. 55-65.
- ERLANDE-BRANDENBURG 1975 : Alain ERLANDE-BRANDENBURG, *Le Roi est mort : étude sur les funérailles, les sépultures et les tombeaux des rois de France jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> s.*, Genève-Paris, éd. Droz.
- FAUCHER *et* PERIGORD 1976 : M.-D. FAUCHER *et* M. PERIGORD, « Pierres tombales à Saint-Léonard-de-Noblat », *BSELM*, 60-61, p. 27-34.
- GREENHILL 1976 : Frank Allen GREENHILL, *Incised Effigial Slabs. A Study of Engraved Stone Memorials in Latin Christendom, c. 1100 to c. 1700*. London, Faber and Faber.
- LABORDERIE 1839 : Albert de LABORDERIE, « L'excursion archéologique de l'année 1937 », *BSAHL*, t. LXXVIII, p. 104-160.
- LE LABOUREUR 1642 : Louis LE LABOUREUR, *Les tombeaux des personnes illustres, avec leurs éloges, généalogies, armes et devises*, Paris, éd. J. Le Bouc.
- LEVET 2007 : Jean LEVET, *La maîtrise des bouchers du Château de Limoges (1630-1828)*, Limoges, auto-édition.
- LUSSIEZ 2000 : Annie-Claire LUSSIEZ, « L'art des tombiers aux environs de Melun (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.) et la collection Gaignères : fidélité ou interprétation ? », *Art et architecture à Melun au Moyen Âge* (Y. GALLET éd.), actes du colloque d'histoire de l'art et d'archéologie de Melun (28-29 novembre 1998), Paris, éd. Picard, p. 301-301.
- MÂLE 1908 : Emile MÂLE, « Le tombeau », *L'art religieux de la fin du Moyen Âge en France, étude sur l'iconographie du Moyen Âge et ses sources d'inspiration*, Paris, éd. A. Colin, p. 391-438.
- PÉNICAUD 1985 : Michel PÉNICAUD, « Pierre tombale à l'église de Veyrac », *BSAHL*, t. CXII, p. 183-184.
- PERRIER 2005 : Jean PERRIER, « L'enfeu de Saint-Martin-de-Terressus », *BSHAL*, t. CXXXIII, p. 201-206.
- POULBRIÈRE 1894 : Jean-Baptiste POULBRIÈRE, *Dictionnaire des paroisses du diocèse de Tulle*, 3 vol., Tulle (réédition de Brive, 1964-1966).
- RAYNAUD 1987 : Nicole RAYNAUD, *Bussière-Boffy (Haute-Vienne). Chapelle Saint-Jean*, rapport de fouille, Limoges, SRA.
- ROGER 2005 : Jacques ROGER, « Autour des édifices religieux : quinze ans d'archéologie préventive en Limousin », *Archéopages*, n° 17 (décembre 2005), p. 28-33.
- ROGER 2008 : J. ROGER, « Données descriptives concernant la fouille 2007 du cimetière du prieuré de Lavinadière », *Le prieuré du Saint-Sépulcre de La Vinadière. Fouille programmée 2006/2008. Rapport intermédiaire 2007* (P. CONTE dir.), Limoges, SRA.
- SAUMANDE *et* DECANTER 1966 : N. SAUMANDE *et* Jacques DECANTER, « Pierre tombale du XIII<sup>e</sup> s. dans le cimetière de Razès », *BSHAL*, t. XCIII, p. 191-193.
- TABURET-DELAHAYE *et* DRAKE BOEHM 1995 : Elisabeth TABURET-DELAHAYE *et* Barbara DRAKE BOEHM (éd.), *L'œuvre de Limoges. Émaux limousins du Moyen Âge*, Paris, éd. des musées nationaux.
- TEXIER 1851 : Jacques-Remi-Antoine TEXIER, *Manuel d'épigraphie, suivi du recueil des inscriptions du Limousin*, Poitiers, éd. A. Dupré.
- TREFFORT 2006 : Cécile TREFFORT, « Des tombes et des hommes. Trente ans d'archéologie funéraire en France », *Dossiers archéologie et sciences des origines*, n° 314 (juin 2006), p. 60-63.
- VAYVRE 1986 : Jean-Baptiste VAYVRE, « Dessins inédits de tombes médiévales bourguignonnes de la collection Gaignères », *Gazette des beaux-arts*, p. 141-182.